



## DIMANCHE 16 JANVIER 2022

**Gymnase André Guilbert**  
**rue des Mimosas**  
**50000 Saint Lô**

### Armes, catégories et horaires :

**Fleuret Hommes et Dames :** M9 à Vétérans  
**Sabre Hommes et Dames :** M17 à Vétérans  
**Epée Hommes et Dames :** M13 à Vétérans

Horaires	Catégories et armes
Appel 09H30 Scrach 09h45 Début 10h00	<b>Fleuret :</b> M15, M17, M20, Séniors, Vétérans <b>Sabre :</b> M15, M17, M20, Séniors, Vétérans <b>Epée :</b> M15, M17, M20, Séniors, Vétérans
Appel 12H00 Scrach 12h15 Début 12h30	<b>Epée :</b> M13 <b>Fleuret :</b> M9 M11 M13

### Tenue et matériel :

**Tenue complète aux normes FFE 350 N minimum**

Pour les M13 à Vétérans : **sous-cuirasse 800 N**

Dans toutes les catégories, les assauts se tireront au fleuret au sabre et à l'épée électrique.

- Lames 0 pour les M9
- Lames 2 pour les M11 et les M13
- Lames 5 pour les M15 à Vétérans

## **Formules:**

Coupe de la Manche (M17 à vétéran) : poule unique puis poule par force. Les rencontres se dérouleront sur deux tours de poule, sans tableau.

Challenge Crédit Mutuel (M9 à M15) : les rencontres se dérouleront sur deux tours de poule, sans tableau. Le deuxième tour de poule est fonction de la force (poule 1 avec les 5 premiers par exemple).

En fonction du nombre de participants dans les différentes catégories, filles et garçons, femmes et hommes, pourront tirer ensemble. Mais dans tous les cas, un classement distinct sera établi en vue de l'attribution du challenge final (classement mixte pour les catégories M9 et M11).

## **Arbitrage :**

En Coupe de la Manche les rencontres seront auto-arbitrées.

Les rencontres du Challenge Crédit Mutuel seront arbitrées soit par des arbitres diplômés, soit par des arbitres en formation, encadrés par les responsables techniques présents ce jour-là.

**ATTENTION :** Un arbitre du club sera exigé pour quatre tireurs engagés au Challenge Crédit Mutuel.

## **Droit d'engagement :**

Un droit d'engagement de **5€** sera demandé sur place lors de l'inscription.

## **Engagement:**

**Engagement en ligne sur le site de la FFE**, au plus tard le jeudi précédant la compétition.

## **Récompenses:**

Récompenses remises lors de la dernière rencontre du challenge, pour les catégories M9 à M13

A l'issue de la 4<sup>ème</sup> et dernière rencontre, des récompenses sous forme de bons d'achats seront attribuées en fonction des points accumulés lors de ces différentes rencontres du challenge.

Pour la Coupe de la Manche, un prix sera remis au meilleur club.

Modalités et règlements des épreuves sur le site : <http://club.quomodo.com/manche-escrime>

## **Buvette :**

Une buvette avec des sandwiches, boissons, confiseries, pâtisseries... sera à disposition,

**Pour le bon déroulement des rencontres, merci de respecter les horaires et de se présenter en tenue lors de l'appel pour éviter de perdre du temps.**

**Selon le protocole sanitaire en vigueur, le pass sanitaire sera exigé à l'entrée pour tous.**



**Challenge Crédit Mutuel n°2 et Coupe de la Manche**  
**Dimanche 16 ,janvier 2022**  
**Salle André Guilbert, à Saint-Lô**

**PROTOCOLE SANITAIRE**

Compte tenu des dernières décisions gouvernementales (**Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport du 3 janvier au 24 janvier 2022**) et les directives de la préfecture de la Manche, il sera appliqué le présent protocole sanitaire qui est cependant susceptible d'être modifié dans les jours qui précèdent la compétition.

*L'article 42 du décret n°2021-699 prescrivant les mesures sanitaires prohibe en effet la vente et la consommation d'aliments ou de boissons dans les ERP de type X, sauf dans les conditions précisées à l'article 40. C'est-à-dire que, vous avez le droit de vendre et consommer des boissons, à la condition d'avoir prévu un périmètre délimité spécialement dédié à la consommation, et uniquement en position assis. Dans cette enceinte dédiée, c'est le protocole "restauration" (dit "HCR") qui s'applique strictement, et vous devrez notamment prévoir une distance de 2 mètres entre chaque convive.*

- Contrôle du passe-sanitaire pour tous les adultes et les mineurs de plus de 12 ans. (Le passe-vaccinal est susceptible de se substituer au passe-sanitaire.)
- Le port du masque sanitaire est obligatoire pour tous les plus de 6 ans dans l'enceinte de la salle.
- Les escrimeurs sont dispensés du port du masque sanitaire pendant la phase d'échauffement et lorsqu'ils se branchent sur les pistes. Mais ils doivent remettre leur masque sanitaire entre 2 assauts.
- Toutes les personnes présentes dans la salle devront rester assis sur les chaises et les bancs (installés tout autour de la salle) et éviteront au maximum de déambuler dans la salle.
- Les organisateurs et les arbitres, quant à eux, pourront se déplacer régulièrement dans la salle pour le bon déroulement de la compétition.
- Lorsqu'ils seront appelés pour tirer, les escrimeurs rejoindront leur piste pour se brancher, mais regagneront leur place assise dès la fin de leur assaut.
- Cependant les escrimeurs peuvent s'hydrater entre 2 assauts.
- En application du « protocole Restauration », **une zone de restauration** dédiée, délimitée par de la rubalise, sera installé avec :
  - un stand de vente de boissons, sandwiches, croque-monsieur, pâtisseries, friandises),
  - des tables et chaise pour consommer, uniquement assis, les denrées achetées au stand de restauration.
- **Il est interdit de manger et de boire dans la salle, en dehors de cette zone.**
- Chacun pourra le cas échéant apporter ses propres denrées pour se restaurer et se désaltérer pendant la journée. Mais il faudra sortir de la salle pour manger et boire, en respectant les distanciations.